

	Entreprise	Chercheur/Directeur de thèse	Doctorant	EDMI	AST	Laboratoire
1. Se renseigner sur le dispositif CIFRE (si besoin)		A l'EDMI: Pascal Desbarats , Directeur. Adjoint de l'EDMI spécialité Informatique; Au LaBRI: Mohamed Mosbah Directeur Adjoint responsable des Relations avec les Entreprises; Emanuela Berni , chargée de gestion de projets				
2. Le sujet de thèse	Définir un sujet de thèse					
3. Le Doctorant	Identifier le doctorant à recruter: prérequis et encadrement					
4. Recrutement du futur doctorant	Décider si recruter le doctorant en CDD (3 ans) ou CDI					
5. Se renseigner sur la procédure d'admission en doctorat auprès de l'EDMI	Consulter le site Web de l'EDMI (point 3) pour connaître la procédure d'admission des thèses CIFRE : dossier à constituer					
6. Préparer le dossier à déposer à l'ANRT Suivre les recommandations de l'ANRT	Dossier à saisir et déposer en ligne S'inscrire et récupérer numéro de dossier à donner au chercheur Lettre s'engageant à mettre en œuvre le projet et à encadrer le doctorant Une présentation de l'entreprise Un RIB	Demander la lettre de soutien du Directeur du laboratoire (Numéro de dossier ANRT à demander à l'entreprise). Informations administratives sur le laboratoire à donner à l'entreprise. Présentation du laboratoire. Voir la page Thèse CIFRE – Montage	Constituer le dossier d'admission en doctorat et le déposer à l'EDMI en vue d'obtenir la lettre d'engagement de l'EDMI	Examen du dossier d'admission du doctorant et si avis favorable rédaction de la lettre d'engagement du Directeur de l'Ecole doctorale (originale à adresser par courrier à l'ANRT)		Lettre d'engagement du Directeur du laboratoire ou des laboratoires en cas de co-encadrement ou de cotutelle (originale(aux) à adresser par courrier à l'ANRT) Besoin : numéro de dossier à l'ANRT LaBRI: s'adresser à <projets@labri.fr>
	La description du projet de recherche (3 à 5 pages) : Contexte – Objectifs scientifiques et industriels – Verrous scientifiques ou technologiques à lever – méthodologie proposée pour la recherche – planning des travaux – Résultats attendus et perspectives - bibliographie ATTENTION: capacité à donner une formation « professionnalisante » au candidat! Formations à l'Université Voir critères d'évaluation					
7. Déposer le dossier complet à l'ANRT	A déposer au plus tard 9 mois après la date d'embauche du candidat par la dite structure et la date de première inscription en formation doctorale (délai de rigueur)					
8. Réponse de l'ANRT Environ 3 mois après le dépôt du dossier	Dans le cas favorable, l'ANRT envoie une lettre d'acceptation à l'entreprise	Contacteur AST pour préparation convention de partenariat recherche				
9. Inscription au doctorat	a	Envoi de la lettre d'acceptation de l'ANRT à l'EDMI	Création d'un compte ADUM et demande d'inscription en 1 ^{ère} année			
	b		Dossier IP : Signature du Directeur de thèse	Constitution du dossier d'inscription pédagogique	Validation de l'Inscription pédagogique sur ADUM	Dossier IP : Signature du Directeur du Laboratoire LaBRI : s'adresser à la Direction <projets@labri.fr>
	c			Inscription administrative dématérialisée auprès de l'Université de Bordeaux (réception d'un mail expliquant la procédure)		
10. Préparation du contrat de collaboration entre l'entreprise et les tutelles du laboratoire d'affectation du chercheur	A discuter Temps et période passés par le doctorant en entreprise et au laboratoire (ANRT: min. 30%, mais recommandé min. 50%). Propriété intellectuelle et exploitation de résultats Accompagnement scientifique de la part de l'entreprise (Le montant à proposer dépend de la taille de l'entreprise et des ressources mises à disposition dans le cadre du projet)				Début de la négociation avec l'entreprise pour le compte des tutelles du laboratoire	
11. Finalisation de la CIFRE	Contrat entre l'ANRT et l'entreprise Annexes au CIFRE : Déclaration préalable d'embauche, Contrat de travail, APT ou titre de séjour, Inscription en formation doctorale, Contrat de collaboration, Relevé d'identité bancaire				Rédaction du contrat de collaboration entre l'entreprise et les tutelles du laboratoire	
12. Finalisation du contrat de collaboration Doit être signé dans les 6 mois après le début de la thèse CIFRE.	Signature du contrat de collaboration				<ul style="list-style-type: none"> Signature du contrat de collaboration des tutelles du laboratoire et du gestionnaire (si externe aux tutelles ex. Adera) Envoi du contrat de collaboration à toutes les parties 	